

Le 23 septembre 2025

Budget de France Télévisions : le SPECT alerte sur un choc systémique qui menace la filière audiovisuelle française

Depuis la fin de l'été, plusieurs fuites dans la presse ont confirmé la volonté du précédent gouvernement de réduire fortement le budget de France Télévisions. Selon La Correspondance de la Presse, les économies envisagées atteindraient 90 M€ en 2026, dont une baisse ciblée de 50 à 60 M€ sur l'investissement dans la création patrimoniale (hors cinéma). Une décision qui reviendrait à remettre directement en cause les accords interprofessionnels signés il y a à peine plus d'un an.

Parallèlement, de nouvelles coupes viendraient frapper le budget des magazines, jeux et divertissements de France Télévisions à hauteur de 20 M€. Or, les programmes de flux ont déjà subi en septembre 2025 une réduction de 15 M€ (soit -5 %), après avoir été pendant des années la *variable d'ajustement* du groupe public face aux multiples coups de rabot.

À l'occasion du Festival de la Fiction de La Rochelle, la Présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte Cunci, a alerté sur ce « grand chamboulement », soulignant que « le secteur n'a jamais vécu un tel choc économique ». L'occasion de rappeler que France Télévisions est le premier financeur de programmes en France et qu'un tel recul mettrait en péril l'équilibre de tout l'écosystème et de ses 260 000 employés.

L'ampleur et la diversité des soutiens déjà exprimés — Rodolphe Belmer pour TF1 et LaFA, les syndicats de producteurs, mais aussi des institutions comme l'Arcom et le CNC — illustrent à quel point des coupes brutales auraient des conséquences systémiques et délétères sur l'ensemble de la filière.

Ces baisses fragiliseraient deux piliers complémentaires de l'offre de programmes :

- Les œuvres patrimoniales, qui assurent la vitalité culturelle et la diversité de la création française ;

- Les programmes de flux, qui créent du lien social, informent, exposent la culture au quotidien et participent à l'attractivité du service public.

Le SPECT, dont les adhérents produisent à la fois des œuvres patrimoniales et des programmes de flux, est particulièrement bien placé pour mesurer l'ampleur du choc. Il alerte solennellement : il y a péril en la demeure.

Ses membres sont en première ligne pour le constater, la fragilisation conjointe de ces deux genres aurait un effet cumulatif dévastateur sur la production indépendante française. Jusqu'ici, les coupes budgétaires ont principalement ciblé le flux, laissant ses producteurs isolés. Aujourd'hui, alors que la création patrimoniale et le flux seraient frappés simultanément, ils ne peuvent accepter d'être une nouvelle fois touchés à double titre.

Le SPECT appelle à sanctuariser le budget national des programmes. Il invite le futur gouvernement, en cours de constitution, à écarter la baisse des financements et à affirmer une trajectoire ambitieuse et pérenne pour le service public de l'audiovisuel.

Les producteurs indépendants prendront toute leur part à la recherche des meilleurs équilibres dans la définition d'une trajectoire qui préserve l'avenir de l'audiovisuel public français.

« En affaiblissant à la fois les œuvres patrimoniales et le flux, c'est tout l'écosystème de la filière audiovisuelle et les 260 000 personnes qu'elle emploie qui sont directement menacés. Au-delà, c'est l'indépendance culturelle et démocratique de notre pays qui est en jeu. Un sursaut est nécessaire : il y a urgence », déclare Jérôme Caza, Président du SPECT.

Contact Presse : Vincent Gisbert - 01 45 05 72 03 ou par mail : vincentgisbert@spect.fr